

LE CRÉDIT AGRICOLE LA RÉUNION - MAYOTTE ANNONCE DES MESURES EXCEPTIONNELLES D'ACCOMPAGNEMENT À LA POPULATION RÉUNIONNAISE APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE GARANCE

Communiqué de presse

La Réunion, le 05 mars 2025

Le Crédit Agricole Mutuel La Réunion – Mayotte tient à exprimer son soutien à toutes les réunionnaisses et tous les réunionnais ayant subi des dommages lors du passage du cyclone GARANCE. Nous avons une pensée particulière pour les familles endeuillées par les 5 décès qu'a engendré ce phénomène exceptionnel par son intensité et ses conséquences.

En ces temps difficiles, comme lors de toutes les épreuves passées traversées par La Réunion, le Crédit Agricole reste acteur et attentif aux préoccupations et aux besoins de la population locale. Nous exprimons notre profonde gratitude envers l'ensemble des services publics, des collectivités, des associations, des bénévoles et des forces de secours qui se mobilisent sans relâche pour venir en aide aux sinistrés et participer à la reconstruction du territoire. Leur engagement et leur solidarité sont essentiels dans ces moments difficiles.

Fidèles à nos valeurs, le Conseil d'Administration, la Direction du Crédit Agricole La Réunion - Mayotte, ainsi que l'ensemble des collaborateurs des **46 agences** et salariés du **siège social**, se mobilisent pour accompagner au mieux nos clients et nos sociétaires, en particulier les agriculteurs, professionnels et entreprises dont la **reprise d'activité est essentielle pour l'île**.

À ce jour, **42 points** de vente sont déjà opérationnels ainsi que la grande majorité des 166 automates. Nous présentons nos excuses à nos clients pour les désagréments causés par des contraintes techniques indépendantes de notre volonté. Le Crédit Agricole s'engage et s'organise à assurer la meilleure continuité d'activité possible pour vous.

Dans ce contexte, nous souhaitons vous informer des décisions exceptionnelles prises pour vous accompagner.

Déclaration d'Assurances:

Bien évidemment au regard des conditions de reprise progressive des réseaux EDF et télécom, la souplesse sur le délai de déclarations de sinistre est d'ores et déjà activée. Les virements sans expertises seront effectués chaque fois que possible pour nos assurés. A lundi soir nous avions 8% des dossiers clôturés avec règlement.

Mesures concernant les Crédits :

Pour soutenir l'action de nos acteurs économiques (entreprises et ménages), nous avons décidé **de plusieurs mesures majeures**.

A destination des clients particuliers :

- Des mesures de souplesse* sur les crédits habitat sont mises en place au cas par cas. Elles pourront être effectuées sous forme de reports d'échéance ou de pauses de mensualités sur les prêts existants. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller en cas de besoin pour vérifier votre éligibilité et les conditions de mise en œuvre.
- Par ailleurs des Prêts Coups de Pouce** pour permettre une avance sur indemnisation assurance peuvent être examinés auprès de votre conseiller.

A destination des clients professionnels, agriculteurs, entreprises :

- Des crédits de trésorerie / prêt relais** sont mis en place pour parer au plus urgent (crédit court terme de trésorerie pouvant aller jusqu'à 20 000€ pour les Pro et Agri et jusqu'à 300 00 € pour les Entreprises, selon conditions d'éligibilité, voir conditions en agence en se rapprochant de son conseiller),
- Pour faciliter la reprise d'activité à moyen et long terme, des crédits « coup de pouce » ** spécifiques sont proposés, pour les travaux ou le rééquipement (jusqu'à 60 mois et jusqu'à 50 000€ pour les Pro et Agri et jusqu'à 500 000 € pour les Entreprises, selon conditions d'éligibilité, voir conditions en agence en se rapprochant de son conseiller),

Les prêts garantis par la BPI et destinés aux agriculteurs sont en cours d'examen.

Le Crédit Agricole La Réunion - Mayotte portera une attention particulière aux taux pratiqués sur ces différentes mesures afin qu'elles puissent constituer de véritables leviers accessibles pour ses clients.

A destination des plus démunis :

Par solidarité et sans délai, le Conseil d'Administration du Crédit Agricole La Réunion - Mayotte a décidé dès samedi soir d'octroyer une enveloppe exceptionnelle de mécénat de 300 000,00 € pour venir en aide aux plus démunis, par le biais des associations locales d'envergure humanitaire, de secours d'urgence, et via les CCAS. Ces fonds ont vocation à aider les réunionnais les plus durement impactés.

Nous rappelons les modalités simplifiées de déclaration de sinistre pour tous nos assurés, Via l'application « mes assurances » PACIFICA ou en contactant le 0 800 810 812.

Plus que jamais, et encore une fois restons déterminés et solidaires, afin d'accompagner les Réunionnais et La Réunion dans cette épreuve et les enjeux de reconstruction associés.

L'ensemble de ces mesures n'est pas exhaustif et nos équipes répondront de manière personnalisée aux besoins spécifiques de chacun.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous détailler ces mesures et les conditions d'éligibilité correspondantes, aux numéros habituels.

En cas de difficulté l'Agence en Ligne via reste joignable au 0262 28 28 28.

* Voir conditions en agences. Options contractuelles et non contractuelles.

** les offres mentionnées dans ce communiqué peuvent vous être accordées en considération de votre situation connue au 05/03/2025 en l'absence de tout incident de paiement déclaré, d'un quelconque impayé auprès de votre Caisse Régionale de Crédit Agricole. Tous ces mesures sont sous réserve d'étude et d'acceptation après examen complémentaire de votre dossier.

Crédit Agricole La Réunion - Mayotte

Banque Coopérative et Mutualiste créée à La Réunion, il y a 75 ans par des femmes et des hommes du territoire, et présent depuis plus de 30 ans à Mayotte. Le Crédit Agricole La Réunion - Mayotte est guidé par les valeurs de proximité, de responsabilité et de solidarité. En tant que banque de proximité avec la population réunionnaise et mahoraise, ses Administrateurs, ses Collaborateurs et ses Clients, elle renforce son engagement d'agir chaque jour dans leur intérêt et celui de la société, comme seule peut le faire, la seule Banque Coopérative et Mutualiste 100% locale, où toutes les décisions se prennent en proximité en toute responsabilité.

Plus d'informations sur : www.ca-reunion.fr

CONTACTS PRESSE Crédit Agricole La Réunion - Mayotte Privilégiez le mail à l'adresse suivante : relations.medias@ca-reunion.fr